

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Décision prise en application des dispositions édictées par l'article L.2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION N° DM_2023_0002_CC

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

**ACTUALISATION DES TARIFS DE LA SALLE
LESENEY**

VU la délibération du 5 juillet 2020 n° DEL 2020_159 donnant délégation de pouvoirs au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ÉQUEURDREVILLE-
HAINNEVILLE**

VU l'arrêté N°AR_2022_3724_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'actualisation des tarifs des salles communales sur la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - A compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs s'appliquent, selon les tableaux ci-dessous :

SALLE	Résident de la commune		Résident hors commune Entreprises, société		Cautions	Sanction ménage
	Semaine (à la journée)	Week-end	Semaine (à la journée)	Week-end		
LESENEY Effectif debout : 300	16,10 €	27,80 €	60,00 €	90,00 €	107,10 €	53,50 €

Envoyé en préfecture le 05/01/2023

Reçu en préfecture le 05/01/2023

Publié le

SLOW

ID : 050-200056844-20230103-DM_2023_0002_CC-AI

ARTICLE 2 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e).

ARTICLE 3 - M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,

Le 3 janvier 2023

Pour le Maire

Le Maire-adjoint, Maire délégué,

Gilbert LEPOITTEVIN.

